

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22 JUILLET 2019

Alerte canicule : le Département mobilisé pour les personnes âgées

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne met en œuvre un dispositif de renfort de personnel, afin de mieux accompagner les résidents durant ces fortes chaleurs.

Pour mémoire en Haute-Vienne, cette alerte est déclenchée par le Préfet quand, durant 3 jours consécutifs, la température moyenne s'élève à 34° C en journée et ne descend pas en dessous de 20° C la nuit.

Le Département de la Haute-Vienne a prévu de financer jusqu'à 74 postes supplémentaires pour renforcer les effectifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Ceux-ci procèdent directement à des recrutements ponctuels. Le Département prendra alors en charge la rémunération de ces agents pendant les journées d'alerte.

Ce personnel supplémentaire effectuera des **interventions directes d'aide à la personne** :

- **veiller à ce qu'elle se désaltère,**
- **que son habillement soit adapté,**
- **l'aider à rejoindre les salles rafraîchies ou moins ensoleillées, etc.**



Pour les personnes vivant à domicile qui recherchent des conseils et informations :

Un numéro vert national est activé (appel gratuit).

0 800 06 66 66

Accueil téléphonique du lundi au samedi de 8h à 20h.